

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2022**

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Auberge Sous Mon Toit Inc.

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Auberge Sous Mon Toit Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



CPA Inc. <sup>1</sup>

Granby  
Le 20 mai 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130882

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.****RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 5

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Apports (annexe A)	883 150 \$	928 914 \$
Autres revenus (annexe B)	71 764	47 973
	<b>954 914</b>	<b>976 887</b>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Salaires et avantages sociaux - Intervention et fonctionnement	705 088	745 441
Salaires et avantages sociaux - Post-hébergement	22 207	25 319
Nourriture	47 463	43 063
Entretien et réparations	42 053	14 390
Honoraires professionnels	36 909	21 879
Fournitures	30 094	22 224
Énergie	24 570	22 697
Télécommunications	19 954	7 379
Assurances	8 368	7 554
Formation et perfectionnement	7 400	3 151
Fournitures de bureau	6 845	5 627
Frais de matériel roulant	5 272	4 531
Cotisations et abonnements	4 696	3 281
Taxes et permis	3 876	3 876
Vie associative	3 756	7 156
Publicité et promotion	3 400	6 223
Déplacements et représentation	2 727	47
Créances douteuses et irrécouvrables	5 105	1 731
Frais bancaires	363	225
Amortissement des immobilisations corporelles	26 383	28 203
	<b>1 006 529</b>	<b>973 997</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation</b>	<b>(51 615)</b>	<b>2 890</b>
<b>Autre produit</b>		
Aide gouvernementale	-	20 000
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(51 615) \$</b>	<b>22 890 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 6

	Projets	Investi en immobilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
<b>Solde au début</b>	80 000 \$	253 799 \$	245 582 \$	579 381 \$	556 491 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(38 958)				
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(20 146)	7 489	(51 615)	22 890
Affectation d'origine interne (note 11)	34 600	10 977	(10 977)	-	-
		-	(34 600)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>75 642 \$</b>	<b>244 630 \$</b>	<b>207 494 \$</b>	<b>527 766 \$</b>	<b>579 381 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 MARS 2022**

Page 7

<b>Actif</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse		
Débiteurs (note 3)	385 706 \$	379 467 \$
Frais payés d'avance	14 546	45 830
	6 481	8 233
	406 733	433 530
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles (note 4)	486 056	501 462
	892 789 \$	934 992 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 MARS 2022**

Page 8

<b>Passif</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	81 516 \$	67 193 \$
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	2 081	755
	83 597	67 948
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme (note 6)	40 000	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	241 426	247 663
	365 023	355 611
<b>Actif net</b>		
Projets (note 11)	75 642	80 000
Investis en immobilisations	244 630	253 799
Non affecté	207 494	245 582
	527 766	579 381
	892 789 \$	934 992 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour le conseil d'administration,**

 administrateur

 administrateur

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 9

	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(51 615) \$	22 890 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	26 383	28 203
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 237)	(6 410)
	(31 469)	44 683
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	48 685	(11 143)
	17 216	33 540
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement d'une balance de prix de vente	-	91 873
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 977)	(14 409)
	(10 977)	77 464
<b>Activité de financement</b>		
Emprunt à long terme	-	40 000
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	6 239	151 004
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	379 467	228 463
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	385 706 \$	379 467 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Statut et nature des activités**

L'organisme a été constitué le 22 février 1971 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur l'impôt et est conséquemment exempté d'impôt. Son objectif est d'offrir de l'hébergement et de l'encadrement, prioritairement à des jeunes hommes sans abri et/ou en difficulté et aux ex-contrevenants, dans une ambiance qui favorise la croissance personnelle et l'insertion à l'emploi.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, de la balance de prix de vente et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Instruments financiers (suite)**

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'hébergement sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante que les services ont été fournis, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les revenus des activités sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de location sont constatés en fonction de l'entente de location, sur la durée de celle-ci.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtiment	Amortissement dégressif	2,5 %
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Apports reçus sous forme de biens et de services**

Les apports sous forme de services sont évalués à leur juste valeur et sont imputés dans les états financiers à titre d'apport ainsi que de charge équivalente, à l'exception faite des heures consacrées par les bénévoles à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services, car en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	7 316 \$	1 818 \$
Provision pour dépréciation	(6 841)	-
	475	1 818
Subventions à recevoir	6 900	38 275
Taxes de vente à recevoir	7 171	5 737
	14 546 \$	45 830 \$

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2022**

Page 13

**4. Immobilisations corporelles**

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiment	843 823 \$	406 284 \$	437 539 \$	448 758 \$
Mobilier et équipement	223 290	203 630	19 660	21 646
Matériel informatique	148 450	127 558	20 892	19 679
Matériel roulant	45 488	37 523	7 965	11 379
	1 261 051 \$	774 995 \$	486 056 \$	501 462 \$

**5. Crédoiteurs et charges à payer**

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	15 509 \$	12 806 \$
Salaires et vacances à payer	48 842	54 146
Retenues à la source	17 165	241
	81 516 \$	67 193 \$

Les sommes à remettre à l'État totalisent un montant de 17 081 \$ (aucune au 31 mars 2021).

**6. Dette à long terme**

	2022	2021
Emprunt d'un montant initial de 60 000 \$, sans intérêt ni modalité de remboursement jusqu'au 31 décembre 2023. À compter du 1er janvier 2024, l'emprunt peut être converti en un prêt à terme assorti d'un taux d'intérêt de 5 % sur le solde restant	40 000 \$	40 000 \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	- \$
2024	40 000
	40 000 \$

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2022**

Page 14

**7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions affectées à l'amélioration et la mise à niveau des bâtiments ainsi qu'à certaines acquisitions de matériel informatique et de mobilier et équipement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles pour l'exercice sont les suivantes :

	2022			Total
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	
Solde au début	247 437 \$	170 \$	56 \$	247 663 \$
Amortissement de l'exercice	(6 186)	(34)	(17)	(6 237)
Solde à la fin	241 251 \$	136 \$	39 \$	241 426 \$

  

	2021			Total
	Bâtiments	Mobilier et équipement	Matériel informatique	
Solde au début	253 781 \$	212 \$	80 \$	254 073 \$
Amortissement de l'exercice	(6 344)	(42)	(24)	(6 410)
Solde à la fin	247 437 \$	170 \$	56 \$	247 663 \$

**8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	2022	2021
Débiteurs		
Frais payés d'avance	31 284 \$	(7 293) \$
Créditeurs et charges à payer	1 752	(3 902)
Produits perçus d'avance et dépôts de clients	14 323	260
	1 326	(208)
	48 685 \$	(11 143) \$

**9. Subvention Mission Globale et dépendance économique**

La subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS est un financement de base destiné à couvrir partiellement les charges de fonctionnement. Cette subvention est récurrente sous réserve des crédits disponibles et du respect de certaines conditions administratives.

La pérennité de l'organisme est fonction de l'obtention continue de cette subvention du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS pour la mission globale.

## **10. Instruments financiers**

### **Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



## AUBERGE SOUS MON TOIT INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

Page 16

#### 11. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice précédent, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation d'un montant de 40 000 \$ pour différentes rénovations à être effectuées au bâtiment, ainsi qu'un montant de 40 000 \$ visant l'amélioration de ses équipements technologiques. Au cours de l'exercice, un montant de 38 958 \$ a été utilisé à ces fins.

Puis, au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a affecté un montant de 24 600 \$ pour les activités de post-hébergement en lien avec la finalisation du projet Mission Inclusion, ainsi qu'un montant de 10 000 \$ pour le remplacement des planchers des chambres.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

#### Projets

Projet de post-hébergement Mission Inclusion	24 600 \$
Amélioration des équipements technologiques	21 470
Rénovations et amélioration des installations	19 572
Remplacement des planchers des chambres	10 000
<b>Total pour les projets</b>	<b>75 642 \$</b>

**AUBERGE SOUS MON TOIT INC.**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

Page 17

	2022	2021
<b>Annexe A - Apports</b>		
Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Mission globale	487 488 \$	474 168 \$
Ministère de la Sécurité publique	95 193	93 462
Service Correctionnel du Canada	93 832	98 063
Programme - Covid 19	39 607	145 652
Programme Post-hébergement	30 000	35 000
Centraide	29 815	39 055
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - CHUS (C.I.U.S.S.S.) - Soutien au continuum d'hébergement d'urgence et de transition	21 958	-
Député provincial	11 500	-
Services Canada - Emplois d'Été Canada	8 692	8 922
Ville de Granby	4 098	3 876
Député fédéral	500	-
Emploi-Québec	-	840
Dons	54 230	23 466
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 237	6 410
	883 150 \$	928 914 \$
<b>Annexe B - Autres revenus</b>		
Contribution des usagers - Hébergement	61 896 \$	37 599 \$
Location	7 030	6 930
Intérêts	1 559	2 186
Adhésion des membres	790	530
Autres revenus	489	728
	71 764 \$	47 973 \$